

DEMARCHE CONSULTATIVE : OBJECTIF > recueillir les avis et propositions des corps intermédiaires sur les conditions de mise en oeuvre du projet

> **Atelier 1** : déplacement de l'école maternelle
A quelles conditions d'accès? de stationnement?
de fonctionnement avec les autres équipements
scolaires et péri-scolaires?

> **Participants conviés** : parents d'élèves,
inspecteur d'académie, agents de la ville en
charge de l'accueil périscolaire, professeurs

> **Atelier 2** : activités économiques du
centre-ville

Quelles activités selon la localisation des
ilots? A quelles conditions d'accès? de
stationnement?

> **Participants conviés** : commerçants et
cadres des banques du centre-ville.

> **Atelier « équipements scolaires » - synthèse des diagnostics**

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE STATIONNEMENT EN VOITURE

Ecole Mater COTY	Ecole Elem CODET	Maison de l'Enfance + local Ados
Satisfaisant : 1	2	2
Insatisfaisant : 7	6	6

- Circulation trop dense rue de la Haie
- Pas de stationnements/ déposer dangereuse
- Pas assez de stationnements pour les enseignants

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE STATIONNEMENT À PIED / EN VÉLO

Ecole Mater COTY	Ecole Elem CODET	Maison de l'Enfance + local Ados
Satisfaisant : 1	2	2
Insatisfaisant : 7	6	6

- Difficulté pour l'accès piéton de l'école maternelle.
- Pas de desserte cyclable possible des établissements (trop dangereux)
- Problème de sécurité sur l'aire de stationnements de la maison de l'enfance : manque de zone protégée

QUALITE de l'ENVIRONNEMENT

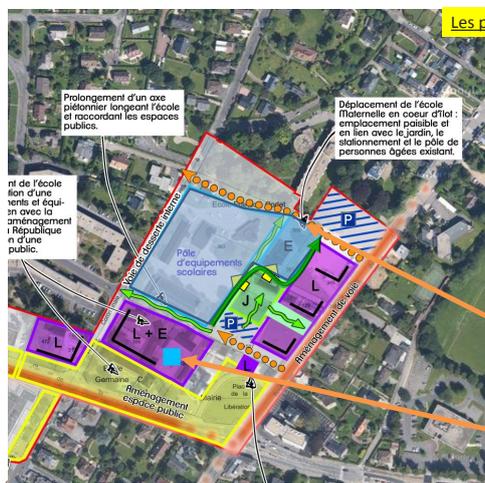
Ecole Mater COTY	Ecole Elem CODET	Maison de l'Enfance + local Ados
Agréable : 1	5	6
Bruyant : 7	3	3

- Bruit de la circulation
- Appréciation positive du fleurissement de l'école COTY.

Echanges sur la fonctionnalité actuelle des équipements et aménagements du centre-ville

VILLE DE BOIS-GUILAUME-BIHOREL

> **Atelier « équipements scolaires » - synthèse des préconisations des groupes**
Si l'école maternelle était positionnée au nord du jardin pédagogique, quelles seraient vos préconisations ?



Les propositions distinctes entre les 3 groupes

Traitement de la liaison entre la Haie et Neufchâtel :

- > Une piste cyclable de la Haie au parking + abri vélo sur parking
- > Prévoir un accès piéton
- > Voie double sens pour accès des familles éloignées (carte scolaire)

Relation cours écoles et jardin pédagogique :

- > Cours closes
- > Espace ouvert pour utilisation du jardin par les écoles, la maison de l'enfance et les activités extrascolaires après 15h45
- > Regroupement des 2 écoles, avec une cour par école.

Mutualisations possibles :

- > Restaurant scolaire, gymnase et bibliothèque entre les 2 écoles
- > L'espace équipement pour les activités extrascolaires (réforme)
- > Selon projet pédagogique spécifique, sinon non.

Analyse du scénario d'évolution du quartier de l'Hôtel de Ville au regard des enjeux spécifiques à chaque thème

Etude de faisabilité de développement des énergies renouvelables - ZAC du Quartier de l'Hôtel de Ville

Production de chaleur : la biomasse

FONCTIONNEMENT

La biomasse (bois, paille, granulé...) est un combustible brûlé dans une chaudière : l'énergie issue de cette combustion est utilisée pour le chauffage (cheminée, poêle) et la production d'eau chaude (chaudière) d'un bâtiment. La chaleur produite peut également être convertie en électricité au moyen de chaudière à cogénération.

Une chaudière bois énergie est un local (bâtiment) dédié comportant une chaudière bois/biomasse dont la puissance est supérieure à 70 kW et un silo de stockage du combustible bois (plaquettes, granulés). Sous ces formes particulières, l'alimentation de la chaudière peut s'effectuer automatiquement.

Les produits de combustion sont évacués par un conduit de fumée correctement dimensionné et équipé de filtres pour limiter l'émission de particules dans les airs.

DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE

Les bois couvrent 17% du territoire de la Seine Maritime. La Normandie est l'un des territoires les plus faiblement boisés de France. Cependant, le SRCAE affirme l'objectif de structuration des filières locales et le développement du recours à la biomasse.

Localement, le bois énergie provient également de la valorisation des haies.

A proximité de Bois Guillaume Bihorel, différentes plates-formes d'approvisionnement existent qui fournissent actuellement des chaudières industrielles et collectives:

- BioCombustible SA gère les plates-formes de Saint Etienne du rouvray, Etrepagny, Evreux, Neufchâtel en Bray, St Maclou...
- SAS GFDD Normandie à Saint Aubin les Elbeufs.

PARTIS PRIS DU PROJET

Le dossier de création de la ZAC identifie 5 îlots pouvant accueillir chacun un ou deux immeubles. La configuration idéale est la création d'une chaudière centralisée par immeuble : la multiplication des systèmes individuels générant autant de besoin de stockage du combustible à satisfaire et la multiplication des approvisionnements.

REGLEMENTATION LOCALE

Néant

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE TECHNIQUE ET FINANCIERES

- Création d'un silo de stockage suffisamment dimensionné pour assurer l'autonomie du système de production de chaleur pendant plusieurs jours.
- accessibilité du silo au camion de livraison (possibilité de site enterré)
- production centralisée et mise en place de compteurs dans chaque logement.



Approche financière

Le coût d'installation d'une chaudière bois est supérieure à une chaudière à condensation gaz. Les investissements seront déterminés par la puissance installée et la conception du silo (volume et structure). L'investissement pour les chaudières au bois dans les logements collectifs bénéficie en 2013 d'aide au titre du Fonds Chaleur.

Conclusion :

> A l'échelle de la ZAC, créer une chaudière par bâtiment conduirait à multiplier les coûts d'installation, chaudière, maintenance, entretien, livraison, ... D'où l'intérêt d'étudier la faisabilité d'un réseau de chaleur à l'échelle du projet.

La démarche environnementale

La commune a fait le choix de s'inspirer de la démarche HQE Aménagement pour définir ses engagements pour un projet d'aménagement de qualité.

Les objectifs fixés prioritairement à ce stade du projet sont :

- L'affirmation de la centralité par une opération dense, mixte en termes de vocation et de constructions.
- Le développement des modes de déplacements doux et sécurisés, notamment pour desservir les écoles.
- Le soin apporté à l'intégration dans la ville, tant par la maîtrise des formes urbaines que par le développement d'espaces publics de respiration et de convivialité (parvis et jardin public).
- La maîtrise énergétique par la construction de bâtiments performants, avec le souhait d'approfondir les pistes du réseau de chaleur et du photovoltaïque.
- L'approche environnementale des aménagements pour favoriser, même en centre-ville, l'infiltration de l'eau et la gestion différenciée des espaces verts.

Extrait de l'étude de faisabilité de recours aux énergies renouvelables. La densité du programme permet d'envisager la création d'un réseau de chaleur alimenté par chaudière biomasse.